GUIDE PRATIQUE

PROFESSIONNALISATION
mode d'emploi

période

contrat

tutorat





PRÉAMBULE

La formation constitue un enjeu stratégique pour la pérennisation des entreprises et l'employabilité des salariés, notamment de premier niveau de qualification, jeunes ou âgés de plus de 45 ans. Le réseau OPCALIA reste attentif au développement de la professionnalisation sur l'ensemble des territoires, en particulier auprès des TPE et des PME.

Les contrats et périodes de professionnalisation offrent de nombreuses opportunités aux entreprises et aux salariés. Pour les uns, la professionnalisation facilite les recrutements, favorise les mobilités professionnelles des salariés, permet de préparer les évolutions des métiers et des organisations en optimisant les compétences. Pour les autres, c'est l'occasion de développer de nouvelles compétences, d'acquérir une qualification au travers d'un parcours individualisé, de s'insérer durablement dans l'emploi ou de promouvoir sa carrière professionnelle.

Basés sur le principe de l'alternance, les nouveaux dispositifs de professionnalisation introduisent toutefois des changements profonds en termes de publics cibles, de qualifications visées, de contenu et de durée des parcours de formation et de financements.

Destiné aux entreprises, aux salariés, aux jeunes et aux organismes de formation, ce guide « mode d'emploi » a été conçu en partenariat avec le Centre Inffo. Vous y trouverez des informations pratiques pour conclure un contrat de professionnalisation, mettre en œuvre une période de professionnalisation et organiser le tutorat. Nous mettons également à votre disposition nos priorités et critères de prise en charge au titre de la professionnalisation.

Nos équipes de conseillers et assistants formation présents sur tout le territoire sont à votre disposition pour vous apporter les informations ou les appuis dont vous pourriez avoir besoin, pour la mise en œuvre de ces dispositifs.

Sommaire

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

PÉRIODE DE PROFESSIONNALISATION

TUTORAT

ANNEXES

CONTRAT

PÉRIODE

TUTORAT

ANNEXES